

Enquête de la bibliothèque

La période du confinement a été, pour la bibliothèque, l'occasion de revoir son offre de services et de l'adapter aux nouvelles conditions imposées par l'environnement épidémiologique. Pour cela, la bibliothèque a lancé une étude d'identification des besoins de ses adhérents.

Les résultats issus de l'analyse des réponses ont révélé un besoin pressant en matière de formations et d'accès aux ressources électroniques, à distance. La bibliothèque a anticipé ce besoin en permettant un accès provisoire à l'ensemble des ressources électroniques, octroyées aux adhérents, et ce pendant la période de confinement.

Elle a aussi mis à leur disposition d'autres alternatives pour accéder à l'Information Scientifique et Technique (IST). En effet, de nouvelles rubriques ont été créées sur le portail de la bibliothèque pour signaler les ressources d'information gratuites.

En ce qui concerne les formations, la bibliothèque prépare une série de webinaires portant, entre autres, sur l'utilisation des bases de données scientifiques.

Qu'il s'agisse de plateformes d'archives ouvertes, de bibliothèques numériques ou encore de plateformes de formation en ligne, les adhérents de la bibliothèque ont de la matière à exploiter.

Figure n°1: Profils des répondants

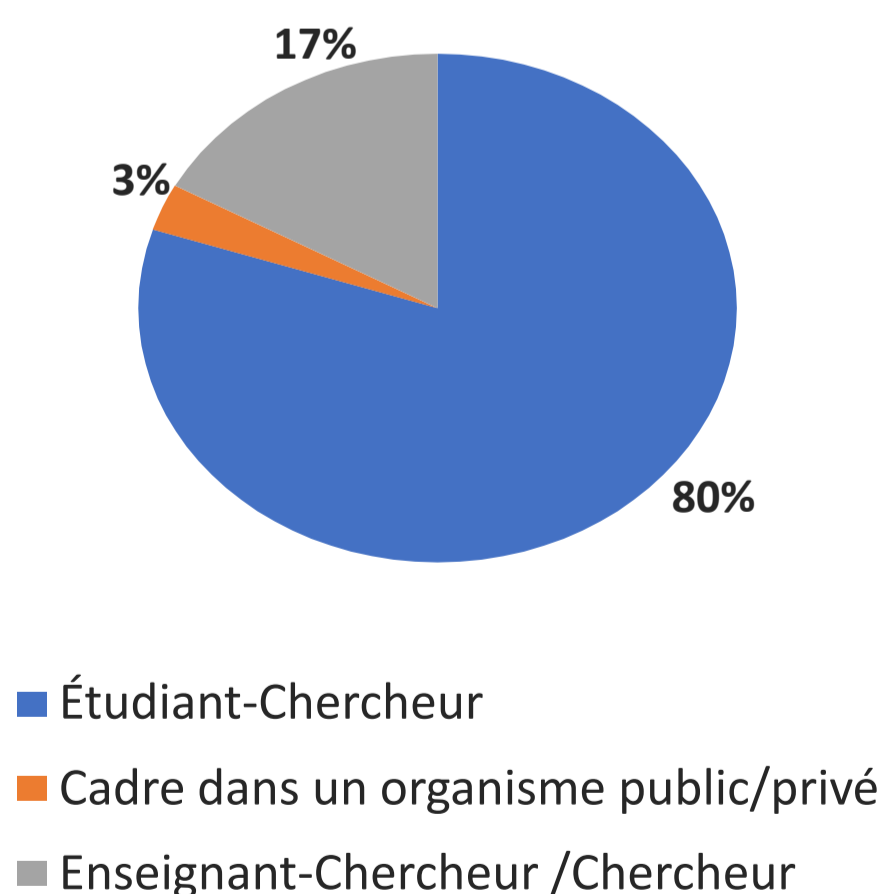
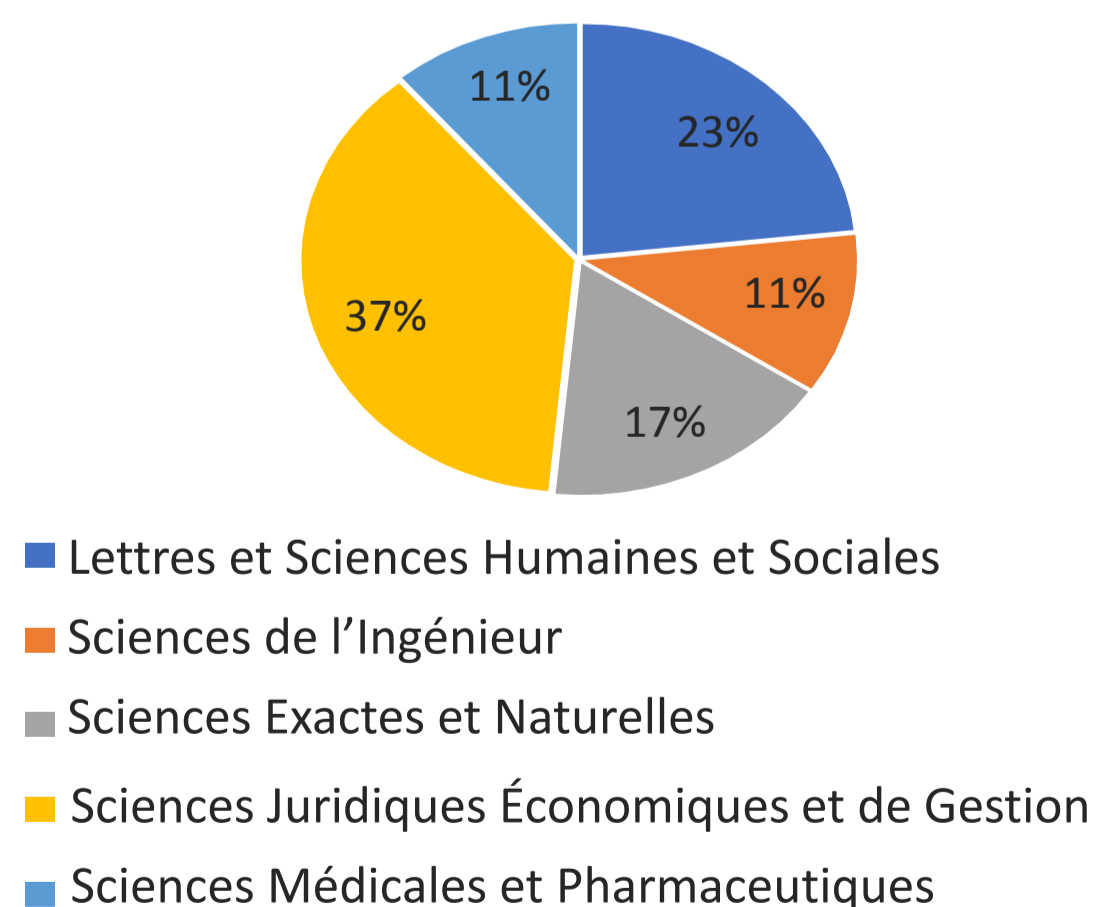


Figure n°2: Ventilation des répondants par domaine de recherche



Usage des ressources électroniques

Pour compenser l'arrêt des activités de formation en présentiel, l'IMIST-CNRST a organisé en collaboration avec les éditeurs et fournisseurs d'accès aux ressources électroniques contractées, des séries de formations en ligne (webinaires) au profit des chercheurs et des étudiants-chercheurs marocains.



Environ **15000**
participants en
16 sessions



Environ **12000**
participants en
8 sessions



Environ **3000**
participants en
2 sessions

www.imist.ma

Pour voir les vidéos

Ateliers sur la visibilité internationale

Lors de l'interrogation des bases de données bibliographiques (Scopus, Web of Science,...), certaines anomalies dans les affiliations et les noms des chercheurs (erreurs de noms ou de signatures, absence du pays ou de l'institution, perte des liens entre les établissements et leur institution, etc.) sont souvent observées. Ces anomalies pénalisent l'image scientifique de notre Pays, de nos Institutions de recherche, de nos enseignants-chercheurs et de nos chercheurs.

Pour remédier à cette situation, le CNRST a inscrit, dans sa stratégie 2018-2022, le projet de l'Amélioration de la Visibilité des Etablissements Marocains. A cet effet, le CNRST via la division (IMIST) a organisé, les 16 et 17

juin 2020, des rencontres avec les spécialistes de WOS et de Scopus.

Ces rencontres ont été l'occasion d'informer et d'échanger autour de :

- l'intérêt et la possibilité de prendre en main la visibilité internationale ;
- les outils mis à notre disposition par les prestataires ;
- la démarche collective qui a été initiée : son avancement et sa capitalisation.

Ces ateliers se sont adressés, en particulier, aux directeurs adjoints chargés de la recherche, aux directrices et aux directeurs des Centres d'Etudes Doctorales ainsi qu'aux équipes qui seront impliquées dans la conduite technique et la mise en œuvre de ce projet.

Mesures de la reprise progressive

Suite aux consignes du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et afin d'assurer une reprise progressive du travail, le CNRST a pris plusieurs mesures de sécurité sanitaires. Citons entre autres :



Le contrôle de la température au sein des bureaux



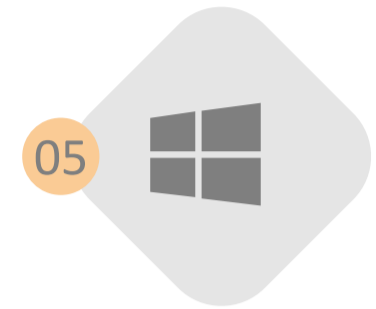
L'installation de bornes de distribution de gel hydroalcoolique



La mise à l'entrée de chaque bâtiment un bassin pour stériliser les chaussures



Le marquage au sol avec la signalétique d'entrée et de sortie

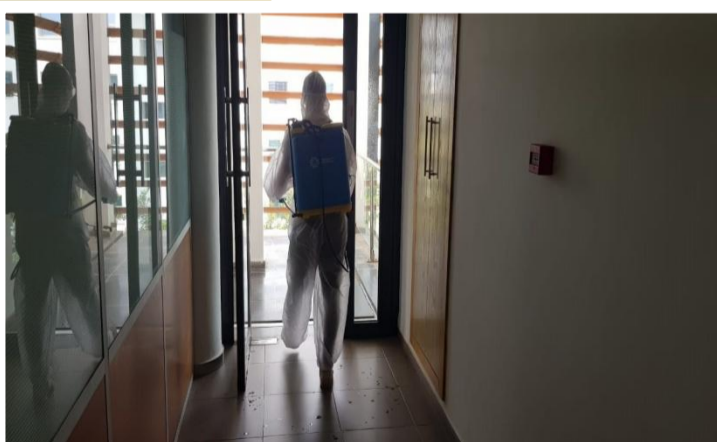


L'installation des protections Plexiglas pour l'accueil et le bureau d'ordre (arrivée et départ)

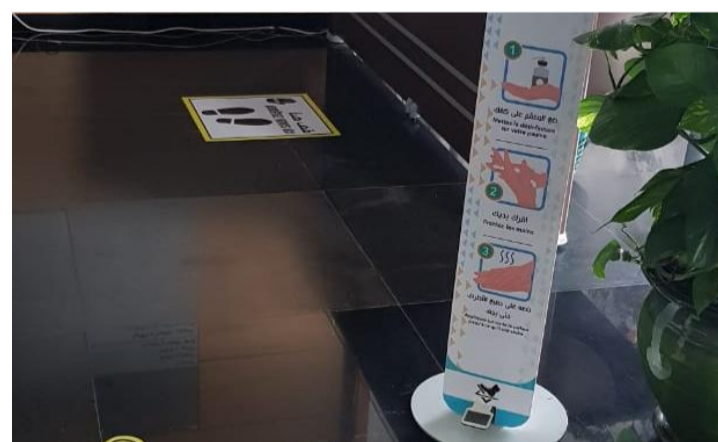
Le CNRST a aussi prévu l'aménagement des zones d'accueil de ses bâtiments, et ce à travers:

- la fermeture de certains accès (ex: garder un seul accès, par bâtiment, pour les fonctionnaires et les usagers) ;
- le nettoyage et la désinfection des locaux de manière régulière ;
- la réduction au minimum des déplacements entre les bureaux ;
- l'interdiction des rassemblements ;
- la prohibition des déplacements entre les bâtiments sauf en cas de besoin, etc.

IMAGES



Stérilisation des couloirs



Gel hydroalcoolique



Mat pour chaussures



Stérilisation des locaux



Stérilisation des bureaux



Signalétiques